



MOT DU MAIRE

Je tiens en premier lieu à vous remercier pour votre confiance à l'aube de ce second mandat avec à mes côtés, une nouvelle équipe renouvelée à près de 50 %. Lors des séances de mise en place du nouveau conseil municipal, chaque élu a pu se positionner sur les différentes commissions municipales. D'ici quelques semaines, la mise en œuvre de pistes de réflexions, amorcées pendant la campagne électorale, seront efficientes suite au lancement des groupes de travail des conseillers afin d'établir un calendrier prévisionnel et définir des actions concrètes. Comme lors des six dernières années, la volonté est d'apporter à l'ensemble de nos habitants un cadre de vie et des services que nous pourrions développer à l'échelle d'une commune de la taille de Martinet. Selon les dernières données de l'INSEE, notre population en constante évolution ces 25 dernières années, s'établit à 1254 habitants.

Parmi les actions en cours, la démolition du presbytère permettra le lancement tant attendu du nouveau commerce. D'ici un an, ce nouveau bâtiment sera accessible au public. Entre les effacements de réseau au Grand Bois, rue du Jaunay et rue des Moulins, les travaux d'aménagement de la 3ème tranche du lotissement communal les Brosses et la programmation des travaux de la première tranche Défense Incendie, l'actualité travaux est relativement intense.

Le contexte géo politique international et national n'encourage pas les prises d'initiatives mais ce n'est pas pour autant que nous ne devons rien entreprendre. L'inertie et l'immobilisme ne sont jamais des facteurs favorables au développement d'un pays et encore moins du quotidien de nos habitants. Je sais pouvoir compter sur la volonté d'entreprendre de la nouvelle équipe bien entouré, désormais de quatre adjoints. C'est ensemble que nous relèverons les défis de demain.

Michel PAILLUSSON
Maire de MARTINET



En haut de gauche à droite :

Mr PAINCHAUD Franck, Mr MENARD Pierre, Mr HILLAIRET Jean-François, Mme COUTON Elodie, Mr ORSONNEAU Grégory, Mr POIRAUDEAU Jean-Guy, Mme GIRAUDEAU Amandine, Mme FORTINEAU Mathilde

En bas de gauche à droite :

Mr BRET Patrice (adjoint), Mme ELINEAU Claudine (adjointe), Mr PAILLUSSON Michel (Maire), Mme MASSON Florence (adjointe), Mme CAVALIERE Julie, Mr BOURGEOIS Laurent (adjoint), Mme CORNEC Patricia

Travaux-Aménagement -Voirie

Démolition du presbytère à proximité de l'Église

Le projet commerce avance. Désormais la phase de démolition touche à sa fin. A compter du 23 avril, nous commençons la concertation avec l'architecte Léa Maudet et les partenaires qui interviendront pour assurer la construction de ce nouvel équipement. En lien avec Vendée Expansion et les services de l'établissement public foncier, actuel propriétaire du site, la réflexion sur les aménagements autour de ce nouveau bâtiment se concrétise.



Local Chasse

Les gravats issus de la démolition du Presbytère sont temporairement stockés en vue de servir au remblaiement du site qui accueillera le nouveau local chasse à proximité de la salle de sport. Le modulaire sera mis en place courant mai. Les travaux d'aménagement se poursuivront jusqu'à fin juillet.

Brosses 3

Depuis le 6 avril dernier, les travaux de terrassement de la dernière tranche du lotissement des Brosses sont opérationnels. Le démarrage des réseaux devrait permettre un enchainement des travaux dans un calendrier assez favorable pour une commercialisation des parcelles dès septembre prochain.



Restauration de la statue de St Pierre

Afin d'être sauvegardée, elle doit faire l'objet d'une restauration approfondie en atelier. Une souscription publique est lancée en partenariat avec l'association SOS Calvaires, et quelques familles de Martinet. Vous pouvez participer à la restauration de la statue en faisant un don défiscalisable (sur l'IR) :

<https://don.soscalvaires.org/statue-st-pierre-martinet>

Vous serez tenus informés des délais et de la date de remise en place de la statue.

Effacement des réseaux

Rue du Jaunay, rue des Moulins ainsi qu'au Grand Bois, les travaux d'effacement des réseaux électriques se finalisent. La prochaine étape sera le changement de l'éclairage public dans ce secteur, avant d'envisager une reprise de la voirie.



Stationnements illicites

Les trottoirs de la commune ne sont pas des aires de stationnement. Nous en appelons à votre sens civique pour que la circulation des enfants, des poussettes, des personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite ne soit pas entravée par des véhicules. Ces comportements mettent les piétons en danger et contraignent à circuler sur la chaussée alors que des places de stationnement proches restent disponibles.

De plus, certains véhicules gênent la visibilité des conducteurs entraînant des risques accrues d'accidents.

Si ces mauvaises habitudes persistent, nous serons contraints de le signaler aux forces de l'ordre afin de verbaliser les contrevenants. Merci pour votre compréhension et votre aide pour le bien de tous.

**STATIONNEMENT GÉNANT**

De nombreuses incivilités ont été constatées au niveau du stationnement. À cet effet, la municipalité met en œuvre une **campagne de sensibilisation** avant verbalisation par la Police Municipale.

RAPPEL DES STATIONNEMENTS INTERDITS		
 Sur une place réservée aux personnes en situation de HANDICAP	 Sur un TROTTOIR	 Sur une PISTE CYCLABLE
 Sur un ARRÊT DE BUS	 EN PLEINE VOIE	 Tout stationnement DANGEREUX OU TRÈS GÉNANT

SANCTIONS jusqu'à
135 €

Cadre de vie

Transport solidaire

Le 21 janvier, accompagnateurs et bénéficiaires de Martinet se sont retrouvés pour un temps de convivialité autour de la galette. Joëlle Herbreteau et Yvette Fortineau, référentes de ce service qui existe depuis 2022, ont fait un bilan de l'année écoulée : près de 3700 km ont été réalisés pour une douzaine de bénéficiaires.

M. Joseph Joly, président de l'association ASMIR (Agir Solidaire en Milieu Rural), partenaire du projet, et M. Michel Paillusson, maire de Martinet, ont souligné l'importance de l'engagement des 10 chauffeurs accompagnateurs.



Inauguration du parcours Disc golf

Samedi 11 avril dernier, le parcours de disc golf présent sur le site des Ouches a été inauguré, en présence des nouveaux et anciens élus, des présidents d'associations et des membres de disc golf, cet événement a proposé une initiation découverte sous un ciel à la météo capricieuse. Installé à l'automne dernier, ce parcours de 12 trous et 6 corbeilles a déjà trouvé son public, relativement bien inséré dans l'univers de la base de loisirs.

La commune aura investi 4 808.67 € TTC entre la signalétique, les panneaux d'information, l'installation du parcours et l'achat de discs. Vous pouvez louer ou acheter des discs à la Mairie ou à l'office de Tourisme du Pays des Achards.

Remerciement bénévole Familles Rurales

Lors de son assemblée générale, la médaille nationale Familles Rurales a été remise à Yann Herbreteau pour le remercier de son engagement pendant plus de 35 ans.

« Un soupçon de discrétion, un mélange de créativité, de savoir-faire et d'humilité ! » c'est ce qui caractérise Yann. Cette distinction vient récompenser et souligner toute une vie au service du collectif.



Accueil de Charvonnex et Fàràgàu

En lien avec le comité de jumelage, Martinet sera terre d'accueil, des 2 communes avec lesquelles nous sommes jumelées depuis plus de 20 ans.

Du 30 juillet au 11 août prochain, nous accueillerons une délégation venue de Fàràgàu, en Roumanie, conduite par Marius Popovici (professeur de français en Roumanie).

A l'occasion des 30 ans de l'ANDEMA et du feu de la Saint Jean, les membres du comité de jumelage, du comité des fêtes et des élus de Charvonnex nous feront l'honneur de leur présence du 26 au 29 juin.

Dispositif argent de poche été 2026

Les jeunes nés entre 2007 et 2010 peuvent participer au dispositif "argent de poche" pour des missions de ménage au camping ou des missions en lien avec les agents du service technique. Un forfait de 20 € par demi-journée de travail sera alloué.

Ils sont invités à prendre les renseignements et à s'inscrire en mairie avant fin mai.

Appel bénévoles IRONMAN

Le prochain passage des cyclistes de l'IRONMAN 70.3 aura lieu le dimanche 5 juillet entre 8h00 et 12h30.

Comme tous les ans, nous sommes à la recherche de bénévoles. Contacter la mairie si vous êtes intéressés avant le 15 mai.

Vie communale

Nouvel agent communal

A la suite de la fin de contrat d'Elisa Eymard, le poste d'agent d'entretien évolue : il inclut désormais la gestion de la salle polyvalente.

Elodie Chaillou a débuté ses missions début avril. Elle assure les missions d'agent d'entretien dans les différents bâtiments communaux et sera la personne référente pour la gestion de la salle polyvalente en lien avec l'équipe administrative de la mairie



Informations concernant les frelons asiatiques et ragondins

Au printemps, l'interception de la sortie des reines fondatrices des frelons asiatiques avant la formation du nid primaire est une étape clé. C'est pourquoi, la commune va disposer de pièges qui seront placés aux endroits stratégiques courant avril.

A proximité des Ouches et le long de la rivière du Jaunay les services du FDGDON assurent la capture de ragondins à l'aide de pièges afin de réguler leur population. Cette animal est porteur de maladie transmissible à l'homme mais aussi aux animaux de compagnie. Il est formellement interdit de toucher ou déplacer les pièges.

Les "65 ans" de Martinet

Une rencontre conviviale est prévue pour le second semestre 2026 et ouverte à tous les habitants de Martinet nés en 1961 .

Pour les nouveaux arrivants, c'est un moyen de faire connaissance et de passer un joli moment de rires.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter Nadine Barotin au 06 06 55 82 49 en laissant votre adresse mail ou postale pour que l'invitation vous soit envoyée. On compte sur vous : natifs de Martinet et nouveaux arrivants .

Emy Services Plus- Services à domicile

Ménage, repassage, vitres, aide administrative et informatique, petits travaux.

Intervention sur Martinet et alentours.

Crédit d'impôt possible selon conditions

Contact : Emilie GRYFFON 06.86.35.80.59

Rappel cartes électorales

Si votre carte électorale comporte des informations erronées, la commune ne peut intervenir. Il faut le faire en ligne en créant un compte sur service-public.fr.

Si vous avez déménagé, vous pouvez effectuer la démarche à la Mairie ou sur le site service-public.fr

Rappel tous les jeunes recensés et qui auront 18 ans avant les prochaines élections recevront directement une carte d'électeur à leur domicile de déclaration de recensement.



Rectificatif bulletin municipal de janvier 2026.

Mme FRANCOIS Ingrid

décédée le 25 juillet 2025 à l'âge de 49 ans

AGENDA

Samedi 25 et dimanche 26 avril : Séance de Variétés (Activ'ados et Foyer de Jeunes)

Samedi 2 et dimanche 3 mai : Vente de vêtements d'occasion (Comité de Jumelage)

Jeudi 8 mai : Commémoration (UNC AFN)

Mercredi 6 mai : Atelier Quilling (Un temps pour soi)

Samedi 30 et dimanche 31 mai : Gala de danse (Alors on Danse)

Samedi 6 juin : Tournoi de foot (FC Martinet)

Dimanche 14 juin : Kermesse (APEL et OGEC)

Mercredi 17 juin : Teinture végétale (Un temps pour soi)

Vendredi 19 juin : Fête de la Musique (Martin'eyes et Khair By L)

Samedi 27 juin : Feu de la Saint-Jean (ANDEMA)

Samedi 4 juillet : Festival La BIGA (BIGACHAMO)

Dimanche 5 juillet : Ironman



Responsable de publication : Michel PAILLUSSON – Maire de Martinet – www.communedemartinet.fr

7 rue du Jaunay – 85150 MARTINET – Tél : 02 51 34 62 18 – E-mail : mairie@communedemartinet.fr